

DEPOTS CENTRAUX SELON «TRGS 520»



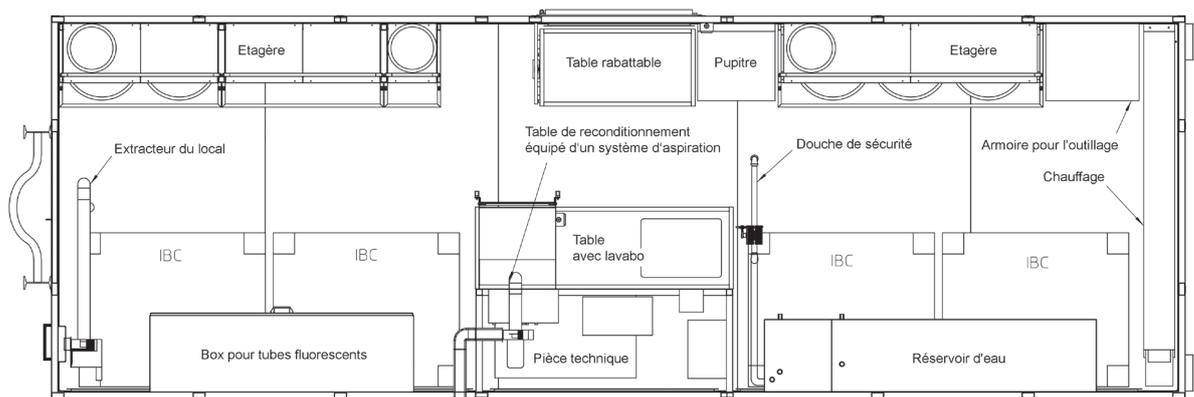
Collecter de manière réglementaire des produits ménagers dangereux selon «TRGS 520»

- Mobile et fixe
- Dimensions variables des lieux de réception et de travail
- Extensible
- Equipement adapté aux exigences spécifiques
- Zone de réception isolée, zone de travail non-isolée
- Parois extérieures résistantes au feu pendant 90 minutes en cas d'écarts de sûreté non réalisables
- Capacités selon les exigences légales et locales

Le tout d'un seul fabricant

- Étude économique
- Les entretiens avec les autorités / autorisation
- Fourniture et montage

Exemple de structure de base d'un point de collecte mobile



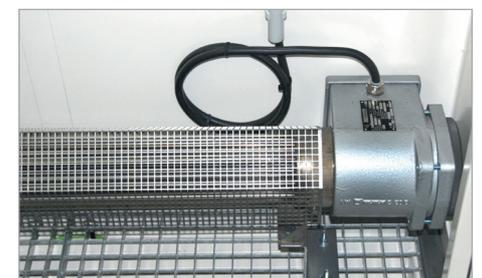
Surface laqué selon votre choix aux coloris RAL

DEPOTS CENTRAUX SELON «TRGS 520»



Options

- Bureau dans la zone de travail
- Fenêtres à volets roulants
- Table de réception roulante
- Aspiration au poste de travail
- Douche d'urgence / Douche oculaire
- Rayonnages à tablettes
- Rayonnages à palettes
- Chauffage ATEX
- Climatisation ATEX
- Equipement électrique tel que: éclairage, interrupteurs, prises etc. à protection a tidéflagrante
- Armoire d'avarie
- Lavabo
- Armoire de sécurité
- Zone de réception couverte



Chauffage ATEX



- 100% étanche, testé-contrôlé-certifié
- Liquides inflammables des catégories GHS 1-3
- Liquides dangereux pour la nappe phréatique des catégories GHS 1-4

Surface laqué selon votre choix aux coloris RAL